

# DOSSIER PARTICIPANT

## SEMINAIRE POLITIQUE MOBILITE GRAND GENEVE

**Mardi 15 septembre 2020**  
**9h – 13h30**  
**(Accueil café dès 8h45)**

**Genève**  
**Maison internationale des associations**  
**Salle Gandhi-Carson**

### Info-COVID-19

**Le port du masque de protection est obligatoire.**

Des masques de protection et du gel désinfectant seront à disposition sur place.

Par ailleurs toutes les dispositions seront prises pour que cet évènement puisse se tenir en visioconférence si nécessaire. Cas échéant, la décision vous sera communiquée quelques jours avant le séminaire.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Contenu du présent dossier :

- Objectifs du séminaire
- Introduction
- Programme
- Annexe

## OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Mesdames et Messieurs, Chers partenaires,

Comme indiqué dans l'invitation du 3 août 2020 qui vous a été adressée par M. Hodgers, le sujet principal de ce séminaire politique sera d'**interroger notre vision transfrontalière au regard des enjeux majeurs de la transition écologique**<sup>1</sup>, en particulier dans le domaine sectoriel de la mobilité.

Cette demi-journée s'inscrit dans la continuité d'un premier séminaire politique qui s'est déroulé en juillet 2019 et qui avait permis d'initier la démarche de transition écologique de notre agglomération transfrontalière.

Plus précisément les objectifs du séminaire mobilité sont les suivants :

1. **Prendre conscience** de la part d'effort de réduction des gaz à effet de serre que le domaine de la mobilité doit réaliser dans le cadre de la transition écologique de l'agglomération, et des conséquences sur les habitudes actuelles de déplacements ;
2. **Se questionner** sur la stratégie mobilité d'agglomération au regard de la transition écologique, notamment sur les grands projets d'infrastructures prévus à horizon 2030/40 en lien avec le développement du territoire et dans un cadre budgétaire contraint ;
3. **Faire émerger des orientations** fédératrices pour une nouvelle vision de la mobilité au niveau de l'agglomération qui s'inscrive sur la trajectoire de neutralité carbone et s'appuie sur la dynamique de collaboration transfrontalière déjà engagée.

Ce temps d'échange ouvre une période de révision partenariale de notre stratégie mobilité d'agglomération pour contribuer notamment au Programme d'action concerté pour la transition écologique (PACTE) du Grand Genève qui prévoit la signature d'une charte d'engagement politique en janvier 2022 et la validation d'un plan d'actions d'urgence en mars 2023. Ces étapes importantes seront précédées par des temps de rencontre à l'image du séminaire du 15 septembre 2020, par exemple à l'automne 2021 et à l'automne 2022.

Pour le séminaire du 15 septembre qui ouvre ce cycle de travail et de réflexion, nous vous invitons en complément de la lecture du présent dossier du participant à regarder cette vidéo de 3' produite pour l'évènement <https://vimeo.com/451771831> (mot de passe: grandgeneve) ...



...et à consulter le site web du Programme pour l'environnement de l'ONU (environ 5') :  
[https://www.unenvironment.org/interactive/emissions-gap-report/2019/report\\_fr.php](https://www.unenvironment.org/interactive/emissions-gap-report/2019/report_fr.php)

---

<sup>1</sup> La transition écologique regroupe à la fois les enjeux climatiques et d'autres enjeux tels que la consommation des ressources naturelles (sol, matières premières, ...), la pollution de l'air, la biodiversité, etc.

## INTRODUCTION

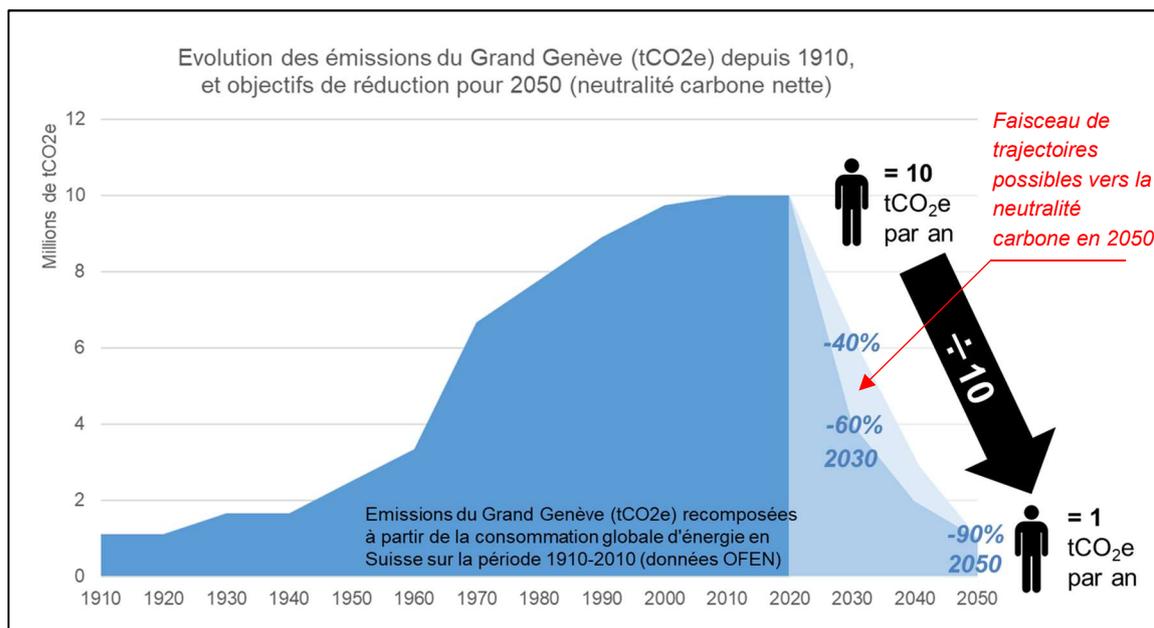
Depuis la Révolution industrielle il y a près de 200 ans, nombre de progrès technologiques ont été développés et introduits dans nos vies quotidiennes. Combinés à d'autres facteurs économiques, culturels et sociaux, nos sociétés ont été transformées sur un rythme relativement rapide et qui s'est fortement accéléré à la suite de la Seconde guerre mondiale. Dans le domaine des transports, la motorisation a révolutionné notre rapport à l'espace et au temps, tant à l'échelle locale que mondiale.

Ces transformations rapides ont été permises par l'exploitation massive et totale des ressources naturelles, notamment les hydrocarbures en ce qui concerne le domaine des transports. Soutenue par un mode de vie de plus en plus orienté vers la consommation de masse, leur utilisation pour nos activités, dans nos moteurs et nos chauffages, etc. libère quantité de gaz à effet de serre qui entraînent un réchauffement planétaire global, très rapide à l'échelle des temps géologiques.

Les preuves scientifiques de ce réchauffement global d'origine anthropique sont attestées. Le rapport 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous alarme sur les conséquences de ce réchauffement et préconise un "changement inédit, rapide et radical dans tous les aspects de la société de tous les secteurs de l'économie" pour limiter le risque d'emballement incontrôlable du système climatique. Plus la réduction des émissions se fera tôt et rapidement, moins le risque sera élevé de dépasser les 2°C de réchauffement.

En réponse, l'Accord de Paris que la France et la Suisse ont ratifié prévoit de limiter le réchauffement global à +2°C, voire +1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle. A l'échelle du bassin genevois, cela doit se traduire par une réduction entre -40% et -60% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030 par rapport à 1990, et par la neutralité carbone nette en 2050 soit une division par 10 de l'ensemble de nos émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> (voir graphique ci-dessous).

Les Conseils législatifs de l'Union européenne, de la France, des cantons de Genève et de Vaud ont déclaré l'urgence écologique et climatique. Des dispositifs sont en cours d'élaboration ou d'adoption pour concrétiser ces intentions. Néanmoins la "hauteur de la marche" est telle qu'il s'agit de redoubler d'efforts afin de nourrir un mouvement collectif de fond qui permette d'orienter en quelques années la trajectoire de l'ensemble de notre société vers la neutralité carbone.



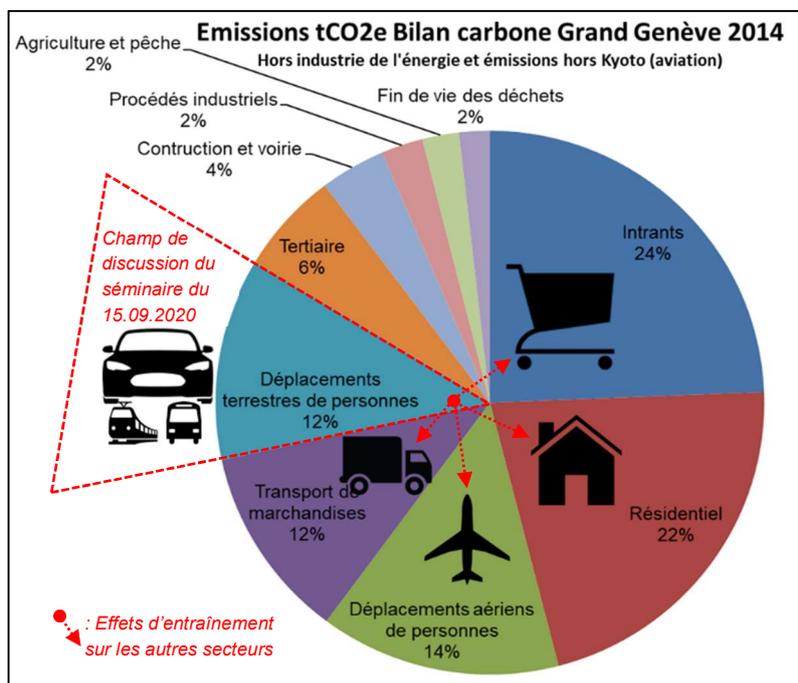
## Zoom sur la mobilité dans le Grand Genève

Selon le bilan carbone 2014 de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève, les principaux domaines d'émissions sont les biens de consommation (« intrants »), le secteur résidentiel (construction, énergie, chauffage) et les transports qui représentent ensemble près de 90% des émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> totales.

Le domaine des transports représente près de 40% des émissions et se décompose ainsi:

- Mobilité terrestre des personnes (12% du total des émissions)
- Mobilité des marchandises (12% du total des émissions)
- Mobilité aérienne des personnes (14% du total des émissions)

Le champ de discussion du séminaire du 15 septembre est volontairement limité au sujet de la mobilité terrestre des personnes. En raison du temps à disposition, ce moment d'échange doit rester circonscrit ce qui ne signifie pas que les autres mobilités (transport aérien et transport des marchandises) ainsi que les autres secteurs d'émissions (bâtiment, industrie, consommation, etc.) n'en restent pas moins importants et ne seront pas traités par ailleurs. D'autre part il s'agit d'un sujet sur lequel les partenaires de l'agglomération ont des bras de leviers relativement forts pouvant avoir un effet d'entraînement sur les autres secteurs d'émissions. Enfin, les objectifs à atteindre sont tels que nous ne pourrions faire l'économie de traiter le champ de la mobilité terrestre des personnes.



Pour la mobilité terrestre des personnes, 90% des émissions de gaz à effet de serre provient de l'usage de la voiture individuelle motorisée.

Quelques analyses préliminaires nous ont permis de montrer que la réponse technologique par l'électrification complète du parc des véhicules à moteur ne suffira largement pas à atteindre les objectifs climatiques, sans même parler de l'impact sur les ressources (terres rares pour les batteries) ou de la capacité à produire l'énergie électrique renouvelable pour alimenter les véhicules.

**Face à ce constat, les réponses seront nécessairement multiples et devront compter sur une forte évolution des comportements en rapport avec une transformation de société. Cela questionne profondément nombre d'aspects de notre vie quotidienne qui habituellement évoluent sur un temps long, alors que l'urgence climatique nous impose de prendre des décisions fortes et rapides, à l'image d'une situation de crise, pour pouvoir espérer atteindre les objectifs de réduction et limiter le réchauffement global en deçà de +1.5°C.**

# PROGRAMME

## 8H45 - 9H: ACCUEIL CAFE

## 9H: MOTS DE BIENVENUE ET D'OUVERTURE

Antonio Hodgers, Président du GLCT Grand Genève

Serge Dal Busco, Astrid Baud-Roche et Gérald Cretegy, Co-Présidents du GTT Mobilité

## 9H10: PRESENTATION DU DEROULEMENT ET DU CADRE DE TRAVAIL COLLECTIF

Fanny Gorgerat et Sylvie Guichard, Witty Innovation Lab

## 9H15: REGARDS D'EXPERTS ET QUESTIONS-REPONSES

Dr. Aurélien Boutaud, expert climat et environnement, chercheur associé au CNRS

Prof. Yves Crozet, professeur d'économie des transports

## 10H: TABLES RONDES – PREMIERE PARTIE

Quelle ambition pour la transition écologique de la mobilité dans le Grand Genève ?  
(discussion sur la base des 4 questions à préparer ci-dessous\*)

## 11H: PAUSE (15')

## 11H15: TABLES RONDES – DEUXIEME PARTIE

Quelles orientations pour construire et mettre en œuvre ensemble un projet fédérateur afin de réussir la transition écologique de la mobilité dans le Grand Genève ?

## 12H15: RESTITUTION ET PERSPECTIVES

## 12H40: REPAS SUR PLACE

### \*Questions à préparer pour les tables rondes - première partie :

1. Sur votre territoire de compétence, quel est LE projet (concret, si possible dans le domaine de la mobilité) qui vous paraît le plus représentatif d'une transition écologique permettant un changement massif des comportements et que vous souhaiteriez développer largement ?
2. Sur votre territoire de compétence, quel est LE projet (de mobilité si possible) déjà planifié auquel il vous semblerait judicieux de renoncer, car trop en décalage voir en opposition avec la transition écologique et freinant les changements de comportements attendus ?
3. Sur le territoire de vos voisins (respectivement vaudois, français ou genevois), quel est LE projet de transition écologique (si possible dans le domaine de la mobilité) que vous aimeriez voir se développer et qui pourrait avoir un effet d'entraînement à l'échelle du Grand Genève ?
4. Quel est selon vous l'obstacle majeur qu'il s'agirait de lever pour réaliser le projet de la question 1 et pouvoir renoncer au projet de la question 2 ?

## ANNEXE

### Accès à la Maison internationale des associations (Rue des Savoises 15, Genève)

- En transports publics : Léman Express jusqu'à Genève Cornavin puis Tramway n°15 direction Palettes jusqu'à l'arrêt Place du Cirque (Unireso / Léman Pass zone tarifaire 10) ou à vélo en libre-service VéloPartage, stations « Gare Genève - Cornavin » et « Plainpalais »
- En voiture : parking souterrain de Plainpalais à 900m

### Liste des invités

Afin de faciliter les échanges et de permettre des discussions libérées, l'accès au séminaire est réservé aux invité.es ci-dessous. La présence d'autres personnes n'est pas souhaitée, hors équipe en charge de l'organisation et de l'animation. Nous vous remercions de votre compréhension.

Prénom NOM	Institution
M. Antonio HODGERS	Président du Conseil d'Etat genevois et du GLCT du Grand Genève
M. Christian DUPESSEY	Président du Pôle métropolitain du Genevois français
M. Stéphane VALLI	Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français
Mme Christelle LUISIER	Conseillère d'Etat du Canton de Vaud
M. Christian MONTEIL	Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie
M. Denis DUVERNAY	Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie
Mme Christelle PETEX	Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Savoie
M. Jean DEGUERRY	Président du Conseil départemental de l'Ain
M. Gérard PAOLI	Vice-Président du Conseil départemental de l'Ain
Mme Véronique BAUDE	Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Ain
M. Etienne BLANC	Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme Martine GUIBERT	Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Mme Astrid BAUD-ROCHE	Conseillère régionale déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. Eric FOURNIER	Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. Serge DAL BUSCO	Conseiller d'Etat en charge du Département des infrastructures
M. Gérald CRETEGNY	Président de la Région de Nyon
Mme Frédérique PERLER	Conseillère administrative de la Ville de Genève
M. Gérard PRODUIT	Membre du Comité de direction de la Région de Nyon
M. Frédéric MANI	Membre du Comité de direction de la Région de Nyon
M. Pierre-Jean CRASTES	Président de la Communauté de communes du Genevois
M. Gabriel DOUBLET	Président d'Annemasse – Les Voirons Agglomération
M. Patrice DUNAND	Président de Pays de Gex Agglomération
M. Christophe ARMINJON	Président de Thonon Agglomération
M. Gilbert ALLARD	Président du SM4CC
M. Patrick PERREARD	Président de la Communauté de communes du Pays Bellegardien
M. Régis PETIT	Maire de Valserhône
M. Jean-Luc BLONDEL	Sous-Préfet de St-Julien-en-Genevois
M. Benoît HUBER	Sous-Préfet de Gex-Nantua
M. Cédric LAMBERT	Association des communes genevoises (ACG), Maire de Versoix
M. Laurent JIMAJA	Association des communes genevoises (ACG), Maire du Grand-Saconnex

## Lecture optionnelle pour aller plus loin: réponses à six idées reçues

**Idée reçue n°1:** La mobilité terrestre des personnes ne représente "que" 12% des émissions équivalent-CO<sub>2</sub> du Grand Genève (source: bilan carbone Grand Genève 2014), nous n'avons donc pas besoin d'agir sur la mobilité mais de concentrer nos efforts sur les autres secteurs tels que les bâtiments ou les biens de consommation qui représentent à eux deux près de la moitié des émissions.

⇒ Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, soit une réduction d'environ -90% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à aujourd'hui, l'effort concerne nécessairement tous les secteurs d'émissions. Vu la "hauteur de la marche", il semble quasiment impossible que d'autres secteurs puissent absorber la part de réduction qui revient à la mobilité terrestre des personnes qui doit donc assumer sa part d'effort.

**Idée reçue n°2:** L'électrification complète du parc de véhicules motorisés permettra d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans le domaine de la mobilité terrestre des personnes, il n'y a donc pas besoin de changer nos comportements pour réduire nos besoins de déplacement ou faire du report modal.

⇒ Après évaluation d'un premier scénario, il apparaît que l'électrification du parc de véhicules ne suffira largement pas à atteindre la neutralité carbone sans des mesures ambitieuses en termes de report modal, de covoiturage et de réduction du nombre de déplacement et des distances parcourues. D'autre part, l'électrification du parc de véhicules consomme beaucoup d'énergie "grise" (production et alimentation des batteries) et ne résout pas les nuisances liées à la congestion du réseau routier et à l'encombrement de l'espace public.

**Idée reçue n°3:** L'être humain saura s'adapter aux effets du réchauffement climatique et les efforts actuels suffiront à atteindre la neutralité carbone, il n'est donc pas si urgent d'agir.

⇒ Le rapport au Club de Rome intitulé "Les limites à la croissance" publié en 1972 alertait déjà sur les impacts écologiques de la croissance économique et démographique. L'approche gradualiste adoptée jusqu'à maintenant qui a donné naissance au Protocole de Kyoto puis à l'Accord de Paris n'a pas permis d'inverser la tendance. Plus nous attendons pour agir et plus le "changement inédit, rapide et radical" appelé en 2018 par le GIEC sera difficile et présentera un risque structurel pour la cohésion de notre société démocratique.

**Idée reçue n°4:** Le Grand Genève ne représente qu'une part infime des émissions de CO<sub>2</sub> planétaires, Chine et USA en tête, nos actions locales ne changeront rien au problème global du réchauffement climatique.

⇒ Avec 10 tonnes d'émissions d'équivalent-CO<sub>2</sub> par habitant et par an, le Grand Genève est au-dessus de la moyenne des émissions mondiales par personne. Notre responsabilité vis-à-vis de la crise écologique et climatique que nous traversons est donc bien engagée. D'autre part le territoire du Grand Genève dispose de tous les atouts pour réussir sa transition vers la neutralité carbone. Sa réussite pourrait ainsi bénéficier (modestement) d'une valeur d'exemple.

**Idée reçue n°5:** Les individus et les entreprises sauront d'adapter d'eux-mêmes aux objectifs écologiques et climatiques, les collectivités publiques n'ont donc pas besoin d'agir.

⇒ La crise écologique et climatique que nous vivons est à la fois un problème individuel et collectif. Vu l'ampleur des changements de comportements attendus, les collectivités publiques ont également un rôle à jouer pour impulser et accompagner le processus de transformation au travers du pouvoir démocratique légitime qu'elles représentent. La récente crise sanitaire nous a d'ailleurs rappelé le rôle important des collectivités publiques pour la cohésion de la société.

**Idée reçue n°6:** La transition écologique n'est pas compatible avec les plans de relance économique liés à la crise sanitaire covid-19 qui sont prioritaires dans l'état actuel des choses.

⇒ Le système économique dominant actuel, issu de la Révolution industrielle, a permis certains progrès sociaux mais est aussi à l'origine de la crise environnementale contemporaine par la surconsommation des ressources naturelles qu'il entraîne. Sa relance à très court terme dans le cadre de la crise sanitaire covid-19 constitue une opportunité de le faire structurellement évoluer vers un système compatible avec les impératifs écologiques et climatiques.